



Randonnées équestres (10 ans et plus)

1 heure: 35\$ + taxes - 2 personnes minimum

2 heures: 60\$ + taxes - 4 personnes minimum

Pour une période d'environ 15 minutes, avant chaque randonnée, les bases seront expliquées par votre guide et chaque participant aura la chance de se pratiquer en manège.

Sur réservation seulement Mode de paiement: comptant, Intérac, Visa, MasterCard

Tour de poney pour enfants de 4 à 9 ans

30 minutes: 25\$ + taxes

60 minutes :40\$ + taxes

Votre enfant sera sous la supervision d'une monitrice équestre. Il aura la chance de brosser son poney et de le monter en manège.

*** Important : Porter un soulier fermé est obligatoire ainsi que le port du casque de sécurité (fourni).

Sur réservation seulement

Cours d'équitation western

1 heure privée : 48.00\$ + taxes

1 heure semi-privée : 43.50\$ + taxes

- Nos programmes sont conçus sur mesure par un instructeur certifié en fonction du rythme d'apprentissage de chacun dans un environnement sécuritaire.
- Nous donnons des cours aux adultes de tous âges ainsi qu'aux enfants de plus de 9 ans.
- Nous visons à former chaque cavalier pour qu'il puisse être autonome à la préparation de sa monture. Brosser, curer les pieds, sceller et brider.

BIEN SE PRÉPARER... POUR VOTRE CONFORT ET VOTRE SÉCURITÉ!!

- ▶ Porter un soulier fermé est obligatoire. (Interdit les sandales, les bottes de travail et les talons hauts).
- ▶ Porter un pantalon long et confortable est conseillé.
- ▶ Avoir un petit sac à la ceinture (les sacs à dos sont déconseillés) si vous désirez apporter appareil photo, bouteille d'eau ou autres choses, afin d'avoir les mains libres en tout temps pour tenir les rênes.
- ▶ Le port de la bombe (casque de sécurité) est fourni et obligatoire
- ▶ Bien diriger votre monture, ces conseils vous seront expliqués au moment de l'activité.

***** Éviter de porter casquette, lunettes de soleil, foulard, ou autres accessoires qui pourraient s'envoler ou tomber lors de la randonnée. Cette consigne est essentielle pour la sécurité des participants. Ces objets pourraient blesser un cavalier ou effrayer les chevaux.**

À NE PAS FAIRE

- ▶ Il est interdit de dépasser le cheval devant vous pendant la randonnée.
- ▶ Il est interdit de fouetter les chevaux.
- ▶ Ne pas changer l'ordre des chevaux sans l'aide ou l'approbation d'un guide.
- ▶ Il est interdit de fumer dans nos sentiers afin de préserver la nature, pour la propreté de nos sentiers et pour éviter un risque de feu de forêt.
- ▶ Il n'est pas conseillé d'avoir une caméra dans ses mains afin d'être en mesure de bien tenir les rênes (guides). Vous pouvez apporter une caméra si vous avez une pochette à la ceinture ou des poches fermées pour la ranger.

Bonne randonnée !